

Les données à caractère personnel vous concernant sont collectées lors de votre inscription et font l'objet d'un traitement informatique répondant à différentes finalités conformément au Règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit « RGPD » et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2018 dite loi « Informatique et libertés ». Ce traitement a fait l'objet d'une déclaration sur le registre des activités de traitement de Nantes Université. En application des instructions de la CNIL toutes les données inscrites dans les registres informatisés et dossiers d'inscription concernant un étudiant sont détruites 10 ans après sa dernière inscription.

Le traitement de vos données a pour finalités :

1) d'assurer la gestion administrative et pédagogique des étudiants, notamment :

- la gestion des inscriptions administratives et pédagogiques ;
- la gestion comptable des paiements et remboursements de droits ;
- la constitution d'une carte étudiante permettant de gérer l'accès de l'étudiant à des services universitaires ou interuniversitaires (bibliothèques, restaurants, médecine préventive, actions sportives et culturelles, information, orientation et insertion professionnelle) ;
- la préparation des sessions d'examen ;
- la gestion des épreuves et de l'ensemble des activités d'évaluation (notes, stages, autres) en vue de la diplomation des étudiants ;
- la gestion des travaux de recherche des étudiants (thèses, mémoires, autres travaux) et leur exploitation ;
- la gestion de façon périodique et automatique des transferts des inscriptions administratives des établissements vers la base centrale du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (Cnous) ;
- la remontée des inscrits post-bac vers Parcoursup.

2) de mettre à la disposition des étudiants des espaces numériques de travail (ENT) leur permettant d'accéder, via un point d'entrée unique et sécurisé, à un bouquet de services numériques.

3) de permettre un pilotage administratif et pédagogique à partir d'un outil de requêtage ou d'édition de données.

4) de permettre aux établissements, une remontée d'informations à des fins de statistiques et de répartition des moyens vers l'administration centrale du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

5) de permettre la mise en œuvre d'enquêtes sur les conditions de vie des étudiants mais également sur leurs parcours et leurs insertion (conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur).

6) d'organiser les élections statutaires au sein de l'établissement.

Création d'une adresse mail étudiante : Pour bénéficier des services numériques et recevoir les informations administratives et pédagogiques de Nantes Université, il est créé, pour chaque étudiant, une adresse

électronique institutionnelle personnelle. L'adresse mail personnelle fournie par l'étudiant ne peut être utilisée que pour des raisons de sécurité ou pour les enquêtes d'insertion professionnelle demandées par le ministère.

Droits des étudiants : Conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement sous conditions ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données pour des motifs légitimes.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez, en justifiant votre identité, prendre contact avec votre scolarité, ou contacter le Délégué à la Protection des Données de l'établissement à l'adresse mail suivante : dpo@univ-nantes.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Utilisation de la photographie à l'Université :

- Votre photographie est nécessaire et est apposée sur votre carte étudiante. Celle-ci permet de vous identifier et est à présenter à toute personne qui vous en fait la demande.

- Votre photographie peut également apparaître, après accord de votre part, dans certains fichiers utilisés en interne (trombinoscopes, fiches TD) par le personnel de l'Université à des fins de gestion administrative et pédagogique.

- Enfin, lors de manifestations organisées par Nantes Université, vous pouvez être pris(e) en photo.

Merci de renseigner les demandes d'autorisation ci-dessous en rayant la mention inutile :

- **J'autorise / n'autorise pas Nantes Université, pendant ma scolarité, à reproduire et à diffuser mon image pour la gestion administrative et pédagogique de mon dossier.**
- **J'autorise / n'autorise pas à fixer, à reproduire et à diffuser au public mon image captée lors d'évènements organisés par Nantes Université sur tout support audiovisuel ou/et à exploiter cette image à titre non commercial.**

Je, soussigné(e),
en qualité d'étudiant(e),

- déclare avoir pris connaissance des informations légales concernant mes données personnelles

A, Le

Signature obligatoire de l'étudiant